

## **Future réglementation environnementale dans le bâtiment :**

### **Coénove fait le point lors du Congrès du gaz**

**Le 20 septembre 2017- Paris – Palais des Congrès**

**Paris le 13 septembre 2017 – Coénove anime un atelier sur la future Réglementation Environnementale lors du rendez-vous biennal des professionnels de l'industrie gazière en France.**

La prochaine édition du Congrès du Gaz se tiendra les 19 et 20 septembre 2017, au Palais des Congrès de Paris (Porte Maillot).

Cet évènement qui réunit environ 800 professionnels d'horizons variés, dirigeants, décideurs, analystes, experts et acteurs de l'industrie doit permettre d'offrir une meilleure compréhension des enjeux du secteur gazier, autour de tables rondes et d'ateliers.

Coénove en profite pour **faire un point d'étape sur la future réglementation environnementale dans le bâtiment à travers un atelier animé par son Président, Bernard Aulagne. Intitulé « Quelle Réglementation énergétique pour demain ? », cet atelier se tiendra le 20 septembre 2017 de 11h15 à 12h30.**

Au cours de cette session, **E. Acchiardi de la DGEC, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**, reviendra sur le cadre de l'expérimentation du Label E+C-, préfigurant la prochaine réglementation environnementale dans le bâtiment, et les premiers enseignements qui peuvent être tirés de l'observatoire.

**A. Pouget du Bureau d'études Pouget Consultants** fera le point sur le placement des solutions au regard de cette expérimentation quand **Alain Mille de Grdf** apportera sa vision de gazier sur les perspectives et limites de l'exercice.

### **À propos de Coénove**

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

**Pour toute demande contacter A+ Conseils :**



**Claire-Anne Brulé**

01 44 18 65 57 - 06 30 86 41 29

eni@aplusconseils.com

**Christelle Alamichel**

01 44 18 65 58 – 06 31 09 03 83

eni@aplusconseils.com